



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de  
Montréal-Est du 18 janvier 2018 à 17 h tenue en la salle du conseil de  
l'hôtel de ville situé au 11370, rue Notre-Dame Est**

---

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

---

**Sont présents :**

Monsieur Robert Coutu, maire  
Madame Françoise Lachapelle – district 1  
Monsieur Yan Major, conseiller – district 2  
Monsieur Claude Marcoux – district 3  
Monsieur John Judd, conseiller – district 4  
Monsieur Michel Bélisle, conseiller – district 5  
Madame Anne St-Laurent, conseillère – district 6

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR ROBERT COUTU

**Sont également présents :**

Madame Josée Guy, directrice générale  
Me Roch Sergerie, avocat et greffier

Le maire, monsieur Robert Coutu, ouvre la séance à 17 h 11.

---

*À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter : la mention « adoptée à l'unanimité » signifie alors qu'il s'agit des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.*

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

Début : 17 h 12    Fin : 17 h 14

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR 1**

---

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU  
18 JANVIER 2018 À 17 H**

**201801-001 1.1**

Il est proposé par madame la conseillère Françoise Lachapelle,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

Et résolu

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 janvier 2018 à 17 h tel que ci-après reproduit :

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**PÉRIODE DE QUESTIONS RELATIVES À L'ORDRE DU JOUR**

**1 ORDRE DU JOUR**

1.1 Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 janvier à 17 h

**4 RAPPORT DES SERVICES**

4.1 D'informer la mairesse de Montréal que la Ville de Montréal-Est estime tout à fait inacceptables les augmentations prévues au budget d'agglomération 2018 et d'appuyer l'Association des municipalités de banlieue dans ses efforts concertés de collaboration avec l'administration Plante-Dorais pour réexaminer le budget d'agglomération 2018 et d'y apporter les rajustements nécessaires afin qu'il se traduise par une augmentation moyenne ne dépassant pas le taux d'inflation prévu en 2018

Initiales du président

Initiales du secrétaire

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### RAPPORT DES SERVICES

4

**D'INFORMER LA MAIRESSE DE MONTRÉAL QUE LA VILLE DE MONTRÉAL-EST ESTIME TOUT À FAIT INACCEPTABLE LES AUGMENTATIONS PRÉVUES AU BUDGET D'AGGLOMÉRATION 2018 ET D'APPUYER L'ASSOCIATION DES MUNICIPALITÉS DE BANLIEUE DANS SES EFFORTS CONCERTÉS DE COLLABORATION AVEC L'ADMINISTRATION PLANTE-DORAIS POUR RÉEXAMINER LE BUDGET D'AGGLOMÉRATION 2018 ET D'Y APPORTER LES RAJUSTEMENTS NÉCESSAIRES AFIN QU'IL SE TRADUISE PAR UNE AUGMENTATION MOYENNE NE DÉPASSANT PAS LE TAUX D'INFLATION PRÉVU EN 2018**

201801-002

4.1

Considérant que le conseil d'agglomération a déposé, le 10 janvier dernier, son budget 2018 qui, s'il est adopté, se traduira par une augmentation moyenne de 5,3 % des quotes-parts qui seront versées à l'agglomération par les 15 villes de banlieue de l'île de Montréal, soit un montant de trois fois supérieur au taux d'inflation de 1,7 % qui est prévu pour 2018;

Considérant que ledit budget d'agglomération 2018 a été préparé par la nouvelle administration Plante-Dorais uniquement, sans consultation préalable avec la Ville de Montréal-Est ni avec aucune autre des villes de banlieue;

Considérant que l'adoption du budget d'agglomération 2018 tel que proposé se traduira par une augmentation de 554 000 \$ de la quote-part que devra verser la Ville, soit 3,21 % de plus qu'en 2017;

Considérant que le montant versé par la Ville à l'agglomération en 2017 était de 17,3 M\$, soit 47,2 % de son budget total de 36,5 M\$, ce qui, de l'avis de la Ville, représente déjà plus que sa juste part des services dispensés par l'agglomération;

Considérant que le conseil estime que cette nouvelle augmentation de 554 640 \$ de la quote-part à verser à l'agglomération en 2018 est à la fois injuste et tout à fait inacceptable.

Il est proposé par monsieur le conseiller John Judd,  
Appuyé par monsieur le conseiller Claude Marcoux

Et résolu

D'informer la mairesse de Montréal que la Ville de Montréal-Est estime tout à fait inacceptables les augmentations des quotes-parts prévues au budget d'agglomération 2018;

D'appuyer sans réserve le maire Robert Coutu et ses collègues maires de l'Association des municipalités de banlieue dans leurs efforts concertés de collaboration avec l'administration Plante-Dorais pour réexaminer le budget d'agglomération 2018 d'y apporter les rajustements nécessaires afin qu'il se traduise par une augmentation moyenne ne dépassant pas le taux d'inflation prévu en 2018; et

De transmettre des copies de la présente résolution à madame Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, à monsieur Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal ainsi qu'à monsieur Ralph-Bonet Sanon, journaliste au journal Avenir.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

## LEVÉE DE LA SÉANCE

### LEVÉE DE LA SÉANCE

201801-003

Il est proposé par madame la conseillère Anne St-Laurent,  
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Bélisle

De lever la séance.

Le maire, monsieur Robert Coutu, déclare la séance levée à 17 h 14.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales du président

  
ROBERT COUTU  
Maire

Initiales du secrétaire

  
ROCH SERGERIE, avocat  
Greffier